
Coset-RSI - Lancement d'une grande étude épidémiologique des risques professionnels auprès des travailleurs indépendants

Juliette Chatelot^{*1}, Béatrice Geoffroy - Perez¹, Marie-Claude Cabanel - Gicquel²,
Laétitia Bénézet¹, Gaëlle Santin¹, Michelle Altana², and Ellen Imbernon¹

¹Département santé travail – INVS – 12 rue du Val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex France, France

²Régime Social des Indépendants – Régime social des indépendants – 264 Avenue du Président Wilson,
93210 Saint-Denis, France

Résumé

Le Département santé travail (DST) de l'Institut de veille sanitaire (InVS) développe un dispositif longitudinal généraliste de surveillance de la santé en relation avec le travail : le programme Coset. Ce programme s'appuiera sur des données recueillies auprès d'actifs affiliés aux principaux Régimes de sécurité sociale qui couvrent près de 95 % des actifs en France et devrait concerner à terme de 200 à 250 000 personnes. Dans ce cadre, le DST-InVS en partenariat avec le Régime social des indépendants (RSI) met en place la cohorte Coset-RSI auprès des travailleurs indépendants. A terme, cette cohorte devrait être constituée d'un échantillon d'environ 30 000 actifs couvrant l'ensemble des professions indépendantes relevant du RSI, y compris les conjoints collaborateurs, quels que soient la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité et la situation de travail.

La première phase de cette étude a été lancée en septembre 2012 auprès de 20 000 personnes de 18 à 65 ans tirées au sort parmi les affiliés de trois caisses régionales du RSI : les caisses Aquitaine et Bretagne pour les artisans, les industriels et les commerçants ; et la caisse professions libérales d'Île-de-France. Chaque personne tirée au sort a reçu un auto-questionnaire postal sur sa situation professionnelle actuelle (condition de travail, expositions professionnelles), son historique de carrière et son état de santé (allergies, troubles musculaires et articulaires, problèmes respiratoires, cancers, problèmes de santé mentale). A ce jour, environ 2650 personnes ont retourné leur questionnaire renseigné, soit un taux de participation autour de 14%.

Des données complémentaires permettant de documenter à la fois l'état de santé et la carrière professionnelle des sujets tirés au sort seront extraites des bases médico-administratives (bases maladie et retraite du RSI, Sniir-AM, Cnav, CépiDc).

Du fait de leur recueil systématique et standardisé et de leur disponibilité aussi bien pour les participants que pour les non-participants ne s'y opposant pas, ces données, en plus de leur caractère informatif propre, permettront notamment de prendre en compte les biais liés à la non-participation.

Un suivi périodique sera mis en place de manière homogène quels que soient le régime

*Intervenant

d'inclusion et les changements de situations et se poursuivra au-delà du départ à la retraite.

Le programme Coset est un outil de surveillance au long cours qui permettra de fournir des indicateurs diversifiés, notamment en termes de fréquences de pathologie, sur la Santé en France en relation avec des facteurs d'exposition professionnelle variés. Il contribuera ainsi au repérage d'éventuels risques émergents et à la quantification de l'impact des pathologies d'origine professionnelle, y compris des pathologies différées comme les cancers. Il permettra également d'identifier les métiers et les conditions de travail à risque pour la santé, et de proposer des recommandations en matière de prévention.

La cohorte Coset-RSI, première étude de cette ampleur auprès des travailleurs indépendants, fournira des informations pour cette population encore peu étudiée du point de vue des risques professionnels.

Mots-Clés: Cohorte, risques professionnels